



Immobilier compromis de vente hors delai

Par **Kiki59400**, le **22/04/2014** à **18:42**

Bonjour j'ai signée un compromise de vente en juin 2013 mais j'ai eu 2 refus de prêt de différente banque et maintenant le vendeur m'assigne devant le tribunal en disant que j'ai fourni les refu hors délai mais c'est l'agence qui ma envoyer un courtier qui ne m'a jamais rien donner et voyant la date arriver j'ai fait une demande à ma banque qui ma refuser le prêt bien sur j'étais hors délai j'aimerais savoir se que je risque de plus j'ai pris un autre courtier qui lui ma donner aussi un refus de prêt dont j'ai envoyé une copie à l'agence et au notaire le tous part lettre recommandée

Merci